

MAIRIE DE CUREL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 02/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit mars à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Emilie DE BOUVER, Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Absente excusée : Madame Isabelle BARTHELEMY

Convocation et affichage : 11/03/2024

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 5

OBJET : LOCATION ABRI PASSAVOUR

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il y a un abri (garage ouvert) au Passavour et que Monsieur CHABBERT Mathieu le louer pour entreposer du matériel.

Monsieur le Maire propose de louer cet abri pour un loyer mensuel de 25.00 € à compter du 01 avril 2024. Un contrat de bail sera établi.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité** :

- **ACCEPTE** de louer à Monsieur CHABBERT Mathieu l'abri (garage ouvert) situé à la ferme du Passavour, à compter du 01 avril 2024 ;
- **FIXE** le tarif du loyer mensuel à 25,00 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 25 mars 2024.

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire
Antoine POLATOUCHE

